

Procès-Verbal Assemblée Générale Ordinaire Lundi 27 mai 2019 – Club Belambra Omaha Beach

www.ottnormandie.fr

Etaient présents :

O. PETITJEAN – Président de Baignoles de l’Orne Tourisme & Président d’OTN / C. ANDRE – Vice-Présidente OT Isigny Omaha Intercom / MA BALQUET – Authentic Normandy – OTI Lisieux / S. GRILLOT, C. BARBEY, L. ENGUEHARD – OT St-Lô Agglo / J. BELIN – UDOTSI Calvados / P. BOULAIS – OTI Normandie Cabourg Pays d’Auge / C. BOULAY, Commissaire aux comptes – Fidorg Audit / D. SIMON, C. CANTIN – EPIC Baignoles de l’Orne Tourisme / S. CHESNEL – OTC Honfleur / C. COURANT – Réseau des OT de l’Orne / P. POISSON – Tourisme 61 / M. DODDS, L. HELBERT, MG CLEMENT – CRT Normandie / D. LENDEMAINE – CCI Caen Normandie / C. FOSSE, A. DESVAGES LAINEY – OT d’Isigny-Omaha / C. GAVET, C. BEUZIT – Comptoir des Loisirs – OT Evreux / E. GERFAUD VALENTIN – Côte Ouest Centre Manche Tourisme / L. GINARD, C. LE COUEDIC – Conseil des chevaux De Normandie / S. VANDEVIVERE, S. JACQ – Suisse Normande Tourisme / S. MONSAINT – OT Pont-l’Evêque – Terre d’Auge / E. HARDOUIN – OT et des congrès Caen la Mer Normandie / Y. LECLERC, D. CROCQ – Rouen Normandie Tourisme & Congrès / C. MARCHAIS – OTF / C. TELLES – OT Villedieu Intercom / M-A POUSSIER WINSBACK, Vice-présidente de la Région Normandie, en charge du tourisme & Présidente de l’OTI de Fécamp / A. LE BOT – Région Normandie, cheffe du service tourisme / K. JOLY – Calvados Attractivité / J. MAILLARD, M. LEMOUTON – OT Baie du Cotentin / C. LEPENANT – OT Eure Madrie Seine / S. LESAGE – OT Bernay Terres de Normandie / S. MILLET DAURE – OT Trouville / D. LE GOFF – OT Granville Terre & Mer / N. PAPOUIN, P. LEVARD – OTI Terres de Nacre / G. OURSIN – Coutances Tourisme / V. LUCAS – OT de la Communauté Urbaine d’Alençon / V. FOUQUET – OT Normandie Caux Vexin / M. DUGUEY, E. MAZIER – OT Domfront / J. DUPRE – OT Perche en Normandie / R. CHEVALLIER – OT Le Mesle/Sarthe / F. PAVAGEAU, F. BONTE – Groupe La Poste / N. COQUILLARD, E. TRICOIRE, M-S GERMAIN, P. LEMONNIER, A. BOITON, D. CORDRAY, M-F GUY – OTN.

16 présidents d’OT ont envoyé leurs pouvoirs et un certain nombre d’élus et de directeurs d’OT ont envoyé leurs excuses.

Ouverture de l’Assemblée et rapport moral 2018

Olivier PETITJEAN remercie les participants pour leur présence et énumère les personnes excusées et présente l’ordre du jour.

Le rapport moral 2018 est adopté à l’unanimité.

Le président demande aux participants de valider le procès-verbal.

Le PV de l'AG du 29 mai 2018 à Pont-l'Evêque est adopté à l'unanimité.

Rapport d'activité 2018 – *remis en séance et annexé au PV.*

MF GUY fait état des actions menées pour les 4 pôles de service à destination des adhérents d'OTN :

- Accompagner les Offices de tourisme dans leurs actions de professionnalisation
- Fédérer et représenter les Offices de tourisme normands
- Outiller les Offices de tourisme pour formaliser et déployer leur stratégie
- Partager tous ensemble nos expériences
- Défendre ensemble les intérêts des Offices de tourisme
- Penser les Offices de tourisme de demain

Le rapport d'activité 2018 est adopté à l'unanimité.

Rapport Financier 2018 – *Remis en séance et annexé au PV.*

L. ENGUEHARD, trésorier d'OTN, présente le rapport financier 2018 réalisé par le cabinet comptable ACCES ENTREPRISES : le compte de résultat, le bilan de l'actif et du passif.

Le compte de résultat 2018 présente un total de charges à **310 098€** et un total de produits à **314 289€**, soit un résultat de **4 191€**.

Le rapport financier 2018 est adopté à l'unanimité.

Le résultat de l'exercice est imputé aux fonds propres de l'association.

Rapport du Commissaire aux Comptes

En qualité de commissaire aux comptes, C BOULAY, certifie les comptes de la fédération et procède à la lecture de son rapport :

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2018, sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'Association OFFICE DE TOURISME ET TERRITOIRES DE NORMANDIE (OTN), tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes. Nous précisons que votre association n'étant pas tenue précédemment de désigner un commissaire aux comptes, les comptes de l'exercice précédent n'ont pas fait l'objet d'une certification.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous avons vérifié le caractère approprié des principes comptables appliqués ainsi que le caractère raisonnable des estimations significatives. Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi. Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport d'activité du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

MF GUY présente, en complément des actions régaliennes menées par la fédération, les actions majeures à développer par OTN en 2019, notamment :

- ➔ Déployer SECRETSNORMANDS.COM et collecter les secrets avec les Offices de Tourisme
- ➔ Construire un plan de formation pour janvier 2020 (réforme de la formation 2019)
- ➔ Outiller les Offices de tourisme pour formaliser et déployer leur stratégie d'accueil
- ➔ Travailler en réseau et s'appuyer sur les échanges au niveau national pour construire ensemble l'OT de demain
- ➔ Mettre en place un observatoire régional construit par et pour les OT

P. LEMONNIER, stagiaire à OTN, E. TRICOIRE, OTN, et Eric MAZIER, OT Domfront, présentent à l'assemblée les travaux menés pour co-construire les outils de l'observatoire régional.

La stratégie et le plan d'action 2019 sont adoptés à l'unanimité.

Budget Prévisionnel 2019 – *Remis en séance et annexé au PV.*

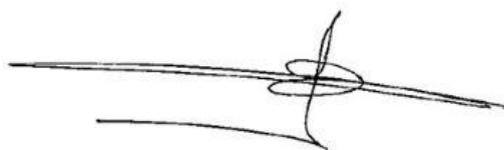
L. ENGUEHARD, trésorier d'OTN, présente le budget prévisionnel 2019. Il est équilibré à **371 594 €** en recettes et en dépenses. La subvention de la Région Normandie est conventionnée pour 195 900€.

Le budget prévisionnel 2019 est adopté à l'unanimité.

A l'issue de ces présentations, Marie-Agnès POUSSIER WINSBACK félicite le travail mené par la fédération régionale et invite les Offices de Tourisme normands à poursuivre leur implication au sein d'OTN afin de maintenir le niveau de service et permettre à la Région Normandie de s'appuyer sur un réseau d'OT puissant en faveur du développement économique régional.

L'Assemblée Générale ordinaire est close à 13H.

A Omaha Beach, le lundi 27 juin 2019.



Olivier PETITJEAN, Président



Christophe GAVET, secrétaire